

LE BUDGET MARLIEN ^{en} 6 points

Numéro 3 - avril 2017



Budget 2017

Pas de hausse des taux d'impôts communaux, pas de recours à l'emprunt et près de 1,2 millions d'euros d'investissements pour Marly !

1 Des taux d'imposition municipaux stables depuis de nombreuses années

Les taux d'imposition municipaux n'ont pas évolué depuis 2014, ils sont même équivalents à ceux de l'année 2003 (soit depuis 14 ans).

Comment peut-on alors expliquer une augmentation en valeur de la somme payée par le contribuable ?

L'augmentation de l'imposition peut, notamment, s'expliquer par trois facteurs indépendants de la décision communale sur les taux d'imposition :

- la modification de la structure familiale (exemple : départ des enfants) comme celle de la résidence principale (exemples : travaux d'extension ou installation d'une piscine),
- l'augmentation annuelle des bases d'imposition décidée par l'Etat (en 2017, elle s'établit à plus 0,4%),
- les augmentations des autres collectivités locales ou la mise en concordance des abattements dans l'agglomération (voir les autres colonnes de votre feuille d'imposition).

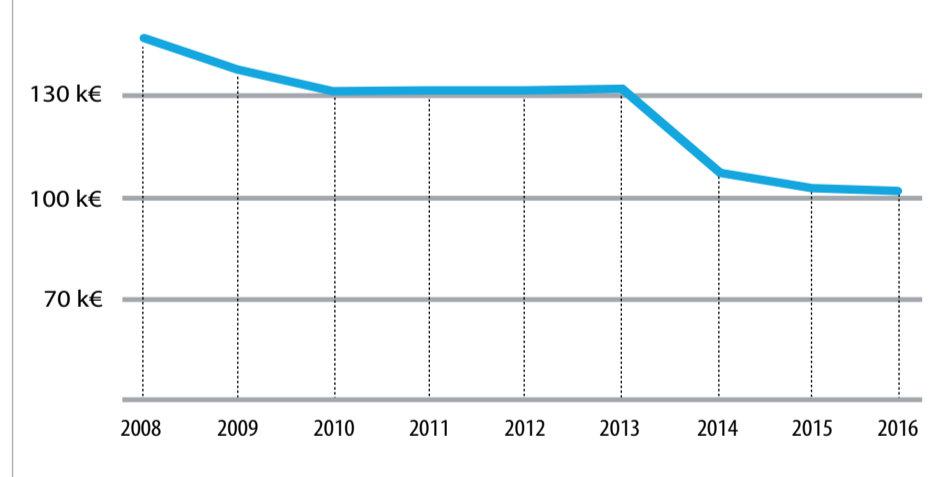
Taux municipaux	2008	2017
Taxe d'habitation	13,79	↘ 13,64
Taxe foncière	12,81	↘ 12,67
Taxe foncière non bâti	67,53	↘ 66,79

2 Des efforts budgétaires conséquents en dépit d'un environnement financier difficile marqué par le désengagement de l'Etat

NOS PRINCIPAUX EFFORTS RECONDUITS EN 2017

- ➔ Maîtrise des heures supplémentaires
- ➔ Non remplacement des agents en congés maladie pour moins d'un mois
- ➔ Non remplacement systématique des agents partant en retraite

Évolution des indemnités des élus



Les décisions unilatérales de l'Etat impactent notre budget :

Soit plus de
1 000 000 €
de baisse de dotations
et des dépenses nouvelles

Trois chiffres à retenir :

➔ **700 000 €** c'est la baisse des dotations d'Etat pour notre ville (en cumul). Le désengagement de l'Etat est néfaste pour le budget des collectivités locales, surtout depuis 2014.

➔ **200 000 €** c'est le coût (déduction des subventions et participations des parents) des nouveaux rythmes scolaires pour 2017.

➔ **130 000 €** c'est l'augmentation des différents indices, reclassements et autres régimes indemnitaires des agents municipaux, pour 2017.

Autant de décisions prises par l'Etat sans concertation.

LE BUDGET MARLIEN en 6 points



3 Une politique d'urbanisation qui porte ses fruits

La hausse de la population permet de faire vivre nos écoles, nos associations ainsi que les commerces et entreprises de notre ville, mais pas seulement !

Grâce à la politique d'urbanisation initiée dès 2009 par la municipalité, les ressources financières de notre ville s'en sont trouvées renforcées. L'effet budgétaire n'est intervenu qu'en 2015 mais il représente déjà près de 100 000 € de recettes supplémentaires.

La hausse de la démographie complète avantageusement nos efforts budgétaires (baisse des dépenses) et compense en partie les pertes financières consécutives aux baisses de dotations de l'Etat.

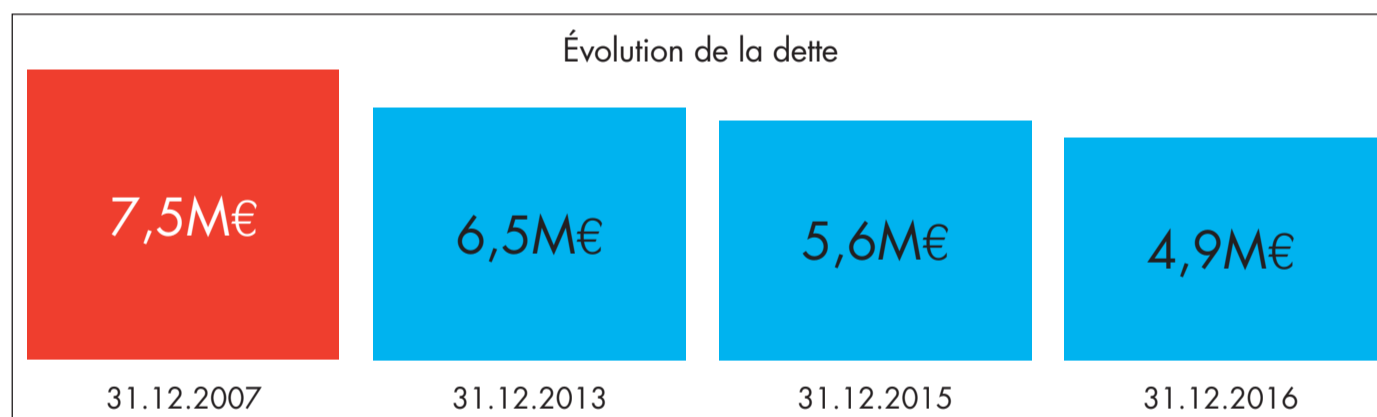
4 Une politique dynamique de désendettement

En 2017, les charges financières de Marly (remboursement des intérêts) baisseront de 13,36% et le capital de notre dette baissera lui de 12,25% par rapport à 2016.

Il est à noter que, contrairement aux prêts initiés sur le marché des particuliers ou des entreprises, les prêts consentis par les banques aux collectivités locales ne sont que très rarement négociables et, en cas de rachat, supportent des frais de renégociations prohibitifs.

Par exemple, voici la réponse de la Caisse des Dépôts à notre demande de renégociation de leur prêt :

« Suite à nos échanges nous vous confirmons qu'il n'est pas possible de renégocier ces prêts en taux fixe. Tout réaménagement entrainerait un passage en Index TLA + marge, couplé à l'allongement de la durée du prêt, à neutralité actuarielle. Soit un coût financier (total des intérêts) de ces prêts inchangés, quelle que soit la modification de leurs caractéristiques ».



5 Continuer à investir pour préparer l'avenir de Marly !

La bonne gestion de notre ville nous permet d'investir près d'1,2 millions d'euros qui seront répartis (pour les grandes masses) de la manière suivante :

317 000 € pour la réhabilitation du centre La Louvière (la rénovation totale est prévue sur plusieurs années et sera de l'ordre de 1,5 M€).

120 000 € pour la création de la maison des associations à Frescaty.

150 000 € poursuite du plan informatique pour les écoles et bâtiments municipaux.

150 000 € mises aux normes, accessibilité et autres travaux dans les bâtiments municipaux.

170 000 € pour divers travaux de voiries, amélioration de l'éclairage urbain et des cimetières

170 000 € pour l'acquisition ou le remplacement de matériels pour les services techniques ainsi que pour l'amélioration de la sécurité (caméras de vidéo surveillance et armement de la police municipale).

Les autres investissements que devraient connaître notre ville iront prioritairement vers nos jeunes avec l'installation ou l'amélioration des parcs de jeux, pour les associations (club house pour la pétanque et réfection des courts de tennis en terre battue) en attendant l'ouverture de la nouvelle résidence senior dans le quartier Paul Joly.

6 Marly, toujours bonne élève !

L'Argus des communes rédigé par l'association, nationale et indépendante, "Les contribuables associés", a reconnu la bonne gestion des finances municipales de notre ville. En effet, Marly a reçu la note maximale de 20/20. En Moselle, Marly fait partie du top 3 des communes les plus économes et les mieux gérées de sa strate.

→ www.contribuables.org



2012



2013



2014



2015(*)

(*) Note décernée en janvier 2017